

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
**Séance du 13 Avril 2018**

L'an deux mille dix-huit le 13 Avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents** : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERES Sylvie,

**Absents excusés** CHATEAUREYNAUD Cécile - DOMINGIE Noël - MALBY Sybille -

**Absent** : HO THAM KOUIE Sandra --

Convocation du 05/04/2018

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-06-

Nombre de votants 06

**OBJET: Tarif eau et électricité – Local épicerie -**

Mr le Maire rappelle que par délibération n°7/2018 le conseil municipal a autorisé le déménagement de l'épicerie au premier étage du pavillon central.

Il convient de mettre en place les modalités concernant le remboursement de l'eau et de l'électricité.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

- **Fixe le montant du remboursement concernant l'eau:**  
**Tarification au m3 consommé TTC soit 1.74 €**
- **Fixe le montant du remboursement concernant l'électricité:**  
**Tarification au kwh consommé TTC soit 0.19346 €**

Autorisation le Maire à émettre les titres correspondants aux consommations.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 23/04/2018

Le Maire

Bruno DESMAISON

